

Admission par équivalence Dossier de candidature 2022-2023

Pour candidater à l'admission par équivalence de l'ensa nantes, merci de vous connecter au lien suivant https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/ (plateforme TAIGA) et de suivre toute la procédure. Mode d'emploi ci-dessous

Vous trouverez également ci-dessous toutes les informations utiles à la composition de votre dossier de candidature

COMPOSITION DU DOSSIER

Les pièces à fournir pour composer ce dossier resteront la propriété de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

- Attestation(s) de stages précisant la nature du stage et sa durée, si expérience,
- Attestation(s) employeurs, si expérience,
- Bulletin des notes du baccalauréat,
- Bulletin(s) de notes enseignement supérieur ; détaillé(s) des notes certifiées par l'autorité compétente de l'établissement fréquenté dans l'enseignement supérieur et appréciations éventuelles sur le travail fourni,
- Bulletins des notes de première et de terminale,
- Certification en langue étrangère pour les candidats à une entrée en cycle master. *TOEIC 620 points ou BRIGHT/BULATS niveau B1*.
- Copie du diplôme de baccalauréat,
- Copie du titre ou diplôme obtenu dans l'enseignement supérieur, attestation si en cours d'obtention
- Copie Pièce d'identité (CNI ou Passeport)
- Lettre de motivation,
- Curriculum Vitae,
- Notification de bourses 2021/2022
- Portfolio : Proposition personnelle graphique format A4 ou A3 uniquement/Pas de CD/pas plus de 50Mo, susceptible de rendre compte de la production personnelle,
- Programme des études suivies dans l'enseignement supérieur,

Toutes les pièces constitutives de ce dossier doivent nous être déposées sur Taïga **avant le 18 février 2022**. Tout document étranger devra être accompagné de sa traduction française certifiée conforme. **Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable**.

ETAPES DU RECRUTEMENT

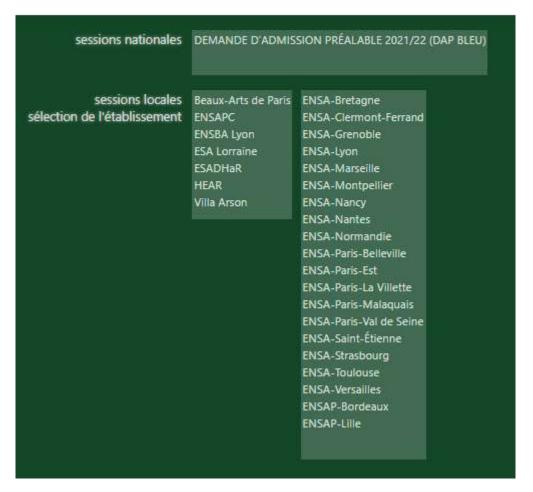
- 13 décembre 2021 : mise en ligne du dossier de candidature
- 18 février 2022 : clôture des candidatures
- Du 18 février au 28 avril 2022 : études des dossiers
- 28 avril 2022 : convocation des candidats admissibles à l'entretien.
- 7 mai 2022 : Entretiens individuels de sélection.
- 20 mai 2022 : annonce des candidats retenus.

Pour toute question complémentaire vous pouvez contacter le service pédagogie de l'ensa Nantes : pedagogie@nantes.archi

MODE D'EMPLOI

Connection à la plateforme TAIGA (https://taiga.archi.fr/taiga/cnd/)





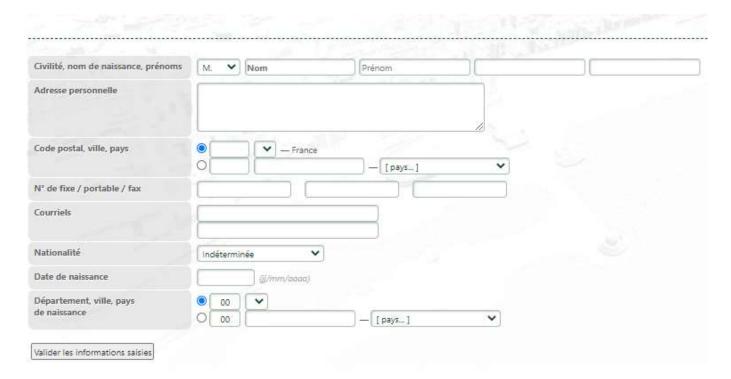
Vous devez choisir « ENSA-Nantes »

Créer dossier N° dossier Partenaires Taïga

Vous devez cliquer sur « Créer dossier »



Pour la session d'admission, vous devez sélectionner « Admission_equivalence_2022/2023 » puis cliquez sur « Accéder à cette session »



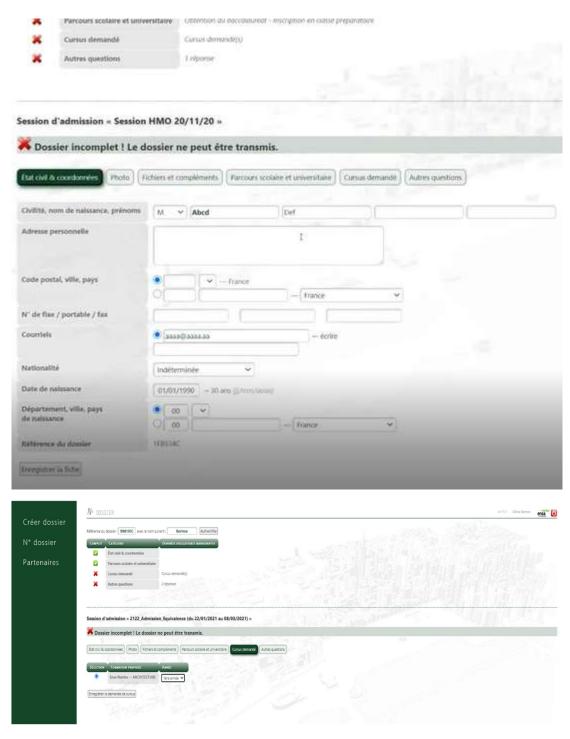
Vous devez descendre en bas de page pour trouver cette partie. Vous devez remplir tous les champs obligatoirement. Ensuite cliquez sur « Valider les informations saisies ».



Un numéro référence apparaît. Veuillez bien le conserver et le noter. Ensuite cliquez sur « N° dossier »

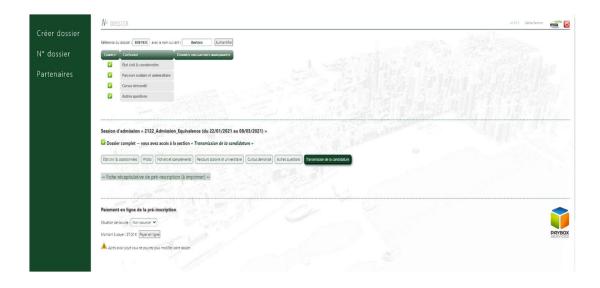


Indiquez votre référence du dossier et entrer également votre nom puis cliquez sur « authentifier »



Vous retombez sur cette fiche, il vous reste à compléter tous les onglets (Etat civil, photo, fichiers et compléments 50Mo maximum, etc...)

Important : Dès que vous intervenez sur un des onglets n'oubliez pas de cliquer sur « enregistrer ».



Choisissez votre situation « Non boursier » ou « boursier » (n'oubliez pas de fournir votre notification de bourses) et cliquez sur payer en ligne pour régler les frais de traitement de dossiers.